



PUBLIC VISÉ : Toute personne amenée à réaliser des VGP

PRÉ-REQUIS : Aucun

DURÉE⁽¹⁾, TARIF⁽²⁾, DATES, LIEU, HORAIRES

Cf. convention ou contrat de formation joint

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription préalable au minimum 48h⁽³⁾ avant le début du stage par retour de convention ou contrat signé

 Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter⁽⁴⁾

CRITÈRES IMPORTANTS⁽⁵⁾

Être âgé de 18 ans minimum
Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour la conduite d'engins
Maîtriser le français (oral et écrit)
Bonne connaissance de la mécanique et de la maintenance des engins

MODALITÉ D'ORGANISATION

Formation en groupe de 1 à 6 personnes
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et types d'engins visés par le stagiaire (cf. convention ou contrat de formation joint)

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée
- Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'exercice pratique
- Différents Engins pour mise en pratique

! Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, un casque avec jugulaire et des gants

RÉFÉRENCES : Articles R4323-1 et suivants du Code du Travail, Arrêtés du 05/03/93, 04/06/93, 01/03/04 ED6067, ED6009 et ED828 de l'INRS

⁽¹⁾ Durée de 1 à 5 jours selon niveau
⁽²⁾ Tarif sur simple demande. Tarif indicatif : à partir de 250€HT/jour/personne
⁽³⁾ Sous réserve de places disponibles
⁽⁴⁾ Nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates
⁽⁵⁾ Si le(s) stagiaire(s) ne répond(ent) pas à l'ensemble de ces critères, veuillez nous le signaler au plus tôt afin de mettre en place les adaptations nécessaires. Attention : dans certains cas, cela peut rendre impossible la participation à la formation. Nous consulter pour plus d'informations

INTITULÉ : Formation à la Vérification Générale Périodiques (VGP)

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de réaliser des vérifications générales périodiques (VGP)

CONTENU :

Théorie

- ⇒ Réglementation : Analyse des articles du Code du Travail et arrêtés applicables aux Vérifications Générales Périodiques (VGP)
 - Le matériel soumis à VGP et conditions d'exécution des vérifications
 - Les objectifs de la VGP
 - Le contenu et la fréquence des VGP selon le matériel
 - Les intervenants sur une VGP : rôle et responsabilité de chacun
 - Les documents à établir lors d'une VGP
- ⇒ Notions fondamentales sur les éléments mécaniques, hydrauliques et électriques des machines et les dispositifs de sécurité
- ⇒ Analyse des risques liés à l'état de conservation des machines
- ⇒ Méthode de vérification et procédure documentaire à respecter
- ⇒ La rédaction du rapport de VGP par le vérificateur : méthode et contenu
- ⇒ La sécurité du vérificateur

Pratique

- ⇒ Exercices pratiques sur machines :
 - Mise en sécurité
 - Réalisation de VGP complètes et rédaction de rapports

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Évaluation continue par le formateur.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard.

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

→ Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'ODF et/ou par des organismes extérieurs.



Une question ? Contactez-nous sur
contact@odformation.com